

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

27 communes, 90 000 habitants, proximité de Genève

recherche

DEUX VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE « Mise en œuvre du programme d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes »

au service Gestion des Milieux Naturels (GMN)

(2 missions de VSC de 8 mois)

I. CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Gex déploie une importante stratégie environnementale en faveur des milieux naturels. Elle développe et met en œuvre plusieurs outils opérationnels visant à préserver et restaurer les milieux naturels de son territoire (cours d'eau, zones humides, pelouses sèches...) et s'applique à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

Les volontaires auront pour mission principale de :

- Participer à la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes (inventaires, sensibilisation, lutte) ;

II. MISSIONS

Placés sous la responsabilité de la responsable du service, les deux volontaires en service civique œuvreront en binôme avec l'appui des techniciens du service. Ils auront comme mission principale de :

- Participer à la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes :
 - En réalisant des inventaires sur le terrain (flore/milieux),
 - En saisissant et analysant les données sur ordinateur,
 - En animant des ateliers de sensibilisation aux jardineries et professionnels des espaces verts,
 - En réalisant des opérations de lutte contre certaines plantes ;

Des missions complémentaires seront confiées aux volontaires tel que de :

- Participer aux suivis de l'état des cours d'eau :
 - En mettant en œuvre des protocoles de suivis de terrain (qualité, quantité, milieux),
 - En participant à la gestion de projets de restauration de berges dégradées par le pâturage ;
- Sensibiliser les citoyens à la biodiversité :
 - En participant à l'organisation de chantiers citoyens (plantation de haie, creusement de mares, etc.)
 - En proposant des actions de sensibilisations du grand public



III. CONDITIONS ET CANDIDATURE

- Volontariat de service civique de 8 mois pour la période du 1^{er} avril au 29 novembre 2019.

Attention, pour être éligibles au volontariat de service civique, les candidats doivent être âgés de moins de 26 ans au démarrage de la mission.

- Permis B indispensable
- Hébergement : la structure propose un logement aux volontaires (colocation probable)
- Facilités : mise à disposition du matériel de terrain et matériel informatique, de ressources documentaires et des véhicules de service de la structure dans le cadre des missions.
- Formations : une formation aux premiers secours et une à la citoyenneté seront proposées lors de la mission, ainsi que les formations spécifiques à la mission.

Candidatures à adresser à Monsieur le Président, par voie numérique uniquement (gmn@ccpg.fr), **avant le 22 février 2019**.